



Printemps - Été 2019

Le Léryverain

« Seul, on va plus vite... ensemble, on va plus loin. »
- *proverbe chinois*



Votre municipalité

Urgence	911
Police	450 698-1331
Administration	450 692-6861 450 692-6881 (télécopieur)
Courriel	info@lery.ca
Site web	www.lery.ca

Horaire Lundi au jeudi : 8h30 - 12h et 13h - 17h
 Vendredi : 8h30 - 12h

Nous vous rappelons que les bureaux de l'hôtel de ville sont fermés les vendredis après-midi.

We remind you that the offices of the Town Hall are always closed on Friday afternoons.

Votre Conseil municipal

Walter Letham, Maire

maire@lery.ca | 450 692-6861 #300

Gérald Ranger, Conseiller du district de La Gare

district1@lery.ca | 450 692-6861 #301

Michel Robillard, Conseiller du district Les Boisés

district2@lery.ca | 450 692-6861 #302

Éric Pinard, Conseiller du district Bellevue

district3@lery.ca | 450 692-6861 #303

Paul Leclaire, Conseiller du district Les Riverains

district4@lery.ca | 450 692-6861 #304

Eric Parent, Conseiller du district du Manoir

district5@lery.ca | 450 692-6861 #305

Johanne Dutil, Conseillère du district Woodland

district6@lery.ca | 450 692-6861 #306

Services

Administration

Dale Stewart, #201, Directeur général et secrétaire-trésorier

Diane Giguère #203, Taxation

Isabelle Coderre, #200, Adjointe administrative

Francine Allard, #208, Réceptionniste

Incendie

Éric Steingue, #206, Directeur du Service d'incendie

Urbanisme

Oumar Dia, #202, Responsable du Service de l'urbanisme

Daniel Le Brasseur, #209, Inspecteur municipal

Manon Berthiaume, #202, Adjointe administrative

Travaux publics

Éric Groulx, #205, Responsable des travaux publics

Patrick Tremblay, #205, Employé des travaux publics

Jean-Christophe Corbeil-Aucoin, #205, Employé des travaux publics

Loisirs et culture

Chloé Beaudoin-Lejour, #230, Coordinatrice des loisirs et agente des communications

Congés à venir - Fermeture de l'hôtel de ville

Veillez noter que nos bureaux seront fermés aux dates suivantes :

- Le 20 mai (Journée nationale des patriotes)
- Le 24 juin (Fête Nationale du Québec)
- Le 1^{er} juillet (Fête du Canada)
- Le 2 septembre (Fête du Travail)
- Le 14 octobre (L'Action de grâce)

Séances du Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal ont lieu le 2^e lundi de chaque mois, à 20 heures (à l'exception du mois d'octobre, où la séance a lieu le 1^{er} lundi). Les procès-verbaux sont disponibles en ligne sur notre site Internet (www.lery.ca) ainsi qu'en version papier à l'hôtel de ville.

Municipal Council Meetings

The second Monday of each month at 8 p.m. (except October, first Monday). Minutes of the Council meetings are available online (www.lery.ca) or in person at Town Hall.

Vos élus vous représentent auprès de ...

Les personnes suivantes ont été nommées pour représenter la municipalité auprès des différents organismes locaux et régionaux suivants :

MRC de Roussillon : M. Walter Letham

Transports Accès : Mme Johanne Dutil

Coordonnateur des mesures d'urgence : M. Éric Parent

Comité consultatif d'urbanisme :

M. Éric Pinard et M. Michel Robillard

Comité de démolition :

M. Éric Pinard, M. Michel Robillard et M. Paul Leclaire

Comité de lutte contre l'agrire du frêne (C.L.A.F.) :

M. Michel Robillard

Comité culturel : Mme Johanne Dutil

Club Optimiste : M. Éric Parent et M. Gérald Ranger

Comité des ressources humaines :

M. Paul Leclaire et Mme Johanne Dutil

Message du maire



Le printemps est à nos portes, les parterres fleurissent et le temps plus doux est au rendez-vous... L'arrivée de cette nouvelle saison annonce également l'arrivée des événements estivaux et des nombreuses activités culturelles et sportives. Alors que plusieurs de vos jeunes ont participé aux heures sportives durant le mois de mai et sont maintenant prêts pour une nouvelle saison de baseball, je vous invite à essayer les activités de yoga et de remise en forme estivale. Il me fera aussi plaisir de vous rencontrer lors de notre Festi-Léry Jamaïcain au début juillet et de notre épluchette de blé d'inde Rock' N Roll à la fin août.

La nouveauté à ne pas manquer cet été est le souper en blanc sur le quai qui aura lieu le 17 septembre. Procurez-vous un billet à l'hôtel de ville dès le 3 juin; repas, vin, spectacle musical du trio Blue Velvet et toutes les convives vêtus de blanc... soyez assurés que vous profiterez d'une soirée mémorable.

En ce début de saison, nous vous avons préparé ce numéro du Léryverain dans lequel vous trouverez de l'information concernant les projets achevés dans la ville, ainsi que les projets à venir. Le rafraîchissement de l'hôtel de ville et l'amorce d'un virage vert avec l'arrivée de la compostière, la création du comité consultatif d'environnement et l'achat de la voiture électrique ne sont que des exemples de ce dont nous sommes fiers de vous présenter. Au chapitre des projets en cours, soyez assurés que les discussions autour de la construction de l'école primaire ainsi que les travaux et négociations concernant la phase II du projet d'égouts et d'aqueduc avec protection incendies vont bon train. Rendez-vous à la page 7 pour plus de détails concernant l'avancement de ce dossier.

Je vous souhaite une bonne lecture et un été des plus ensoleillé.

Spring is here, tulips are blooming and balmy weather has arrived... The new season also heralds the arrival of summer events and the usual array of cultural and sporting activities. While many of your children participated in sports hours during the month of May and are now ready for a new baseball season, I would like to invite you to try yoga and summer fitness activities. I will also be pleased to meet you at our Festi-Léry Jamaïcain in early July and our Rock' N Roll corn roast at the end of August.

The new event not to be missed this summer is the Souper en Blanc on the pier on September 17. Tickets are available at City Hall as of June 3; meal, wine, a musical show by the Blue Velvet trio and all guests dressed in white... Be assured that you will enjoy a memorable evening.

As the season kicks off, we have prepared this issue of Le Léryverain in which you will find information about completed projects in the city, as well as upcoming projects. The refurbishment of City Hall and the beginning of a green shift with the new composter, the creation of the Environmental Advisory Committee and the purchase of the electric car are just a few examples of what we are proud to share with you. With respect to ongoing projects, be assured that discussions regarding the construction of the elementary school as well as work and negotiations concerning phase two of the sewer and water project with fire protection are well underway. See page 7 for more details on the development of this project.

I wish you a good reading and a sunny summer.

Nouvelles en bref/Local News

Prenez note de la date!

Samedi 6 juillet

Festi-Léry

Club nautique Woodlands – 10h à 16h

Samedi 17 août

Souper en blanc

Quai municipal – 18h à 21h

Billets en vente à l'hôtel de ville (10\$)

Dimanche 18 août

Concert Léry sur le lac

Église Notre-Dame-de-Léry – 14h à 16h

Samedi 31 août

Épluchette – Soirée Rock N' Roll

Club nautique Woodlands – 16h à 21h

Mercredi 4 septembre

Collecte de sang

Hôtel de ville – 14h à 20h

Samedi 14 septembre

Cyclothon

Chemin du Lac Saint-Louis – 10h à 12h

Samedi 21 septembre

Exposition de voitures

Parc de la Presqu'île Asselin – 10h à 16h

Dimanche 29 Septembre

Concert Léry sur le lac

Église Notre-Dame-de-Léry – 14h à 16h

Camp de jour Optimiste été 2019

Inscriptions :

- **Dès le 6 juin** : À l'hôtel de ville. -
(Veuillez apporter la photo ainsi que la carte d'assurance maladie de votre enfant)

Début du camp : Mardi le 2 juillet

Lieu : École Maria-Goretti, Léry

Prix pour 7 semaines de camp:

- 250 \$: pour la journée complète
- 150 \$: pour la demi-journée
(8h30 à 12h ou 13h à 16h30)

Frais de garderie :

- 60 \$: pour 7 semaines de camp de jour
7h à 8h30 et 16h30 à 18h

Responsable : Jocelyne Schmidt 450 429-2356



Club de l'âge d'or

- **14 mai** : Début du jeu de pétanque extérieure
Tous les mardis et jeudis à 13h30 à l'hôtel de ville
- **Mardi 6 août** : Dîner extérieur – 11h30 à l'hôtel de ville.
Grillades, hot-dogs, hamburgers, etc.
- **Jeudi 5 septembre** : Épluchette de blé d'inde
16h à 21h à l'hôtel de ville
- **Lundi 9 septembre** : Début de la saison de quilles,
13h30 au Salon de quilles 5 étoiles.
- **Jeudi 19 septembre** : Fin du jeu de pétanque extérieur
et souper des participant(e). – 16h à 21h à l'hôtel de ville.
- **Jeudi 3 octobre** : Début du Whist militaire (cartes) dès
13h à l'hôtel de ville.

Pour plus d'informations veuillez communiquer avec Mme Diane Gendron au 450 692-0459





Photographie par
Anne Marie Beulangeer

Station de l'Aventure

540 chemin du Lac Saint-Louis
450 691-4897
www.stationdelaventure.com

 Station de L'Aventure, Maison de la famille

Activités pour les parents et leurs enfants de 0 à 17 ans

- **Vendredi 14 juin** : Pique-nique de fin d'année au Parc Loiselle de Mercier – 9h30 à 13h
- **Durant les mois de juillet et août**, nous allons aussi dans les différents parcs de la région les mercredis et jeudis en alternance – voir notre site Internet pour les détails
- **Lundi 2 septembre** : Fermé – Fête du Travail
- **Mardi 3 septembre** : Portes ouvertes à St-Isidore et à Ste-Martine – 9h à 11h30
- **Mercredi et jeudi 4 et 5 septembre** : Portes ouvertes à Léry – 9h à 11h30

Les ateliers Césame, Abécédaire, Délima, Langue-âge et Vivre en harmonie seront offerts sur demande. Il est important de consulter notre site Internet afin d'avoir le calendrier à jour de nos activités, ou notre page Facebook : Station de l'Aventure Maison de la famille.

Bienvenue aux nouvelles mamans!

Atelier gratuit :Le Qigong: l'art du pouvoir sans effort.

Samedi le 15 juin à 10h – Sur le quai municipal de Léry Utilisant les principes de la médecine traditionnelle de la Chine, le Qigong est pratiqué depuis des milliers d'années pour maintenir une bonne santé et activer son potentiel de guérison. Les mouvements lents, doux et rythmés du Qigong sont synchronisés avec chaque respiration pour réduire le stress, augmenter l'énergie et revitaliser l'esprit.



Compte de taxes 2019

Nous vous rappelons que la date limite pour effectuer le 2^e versement de vos taxes municipales 2019 est le lundi 17 juin 2019. En ce qui concerne le 3^e versement, la date limite est le lundi 16 septembre 2019. Afin d'éviter d'avoir à payer des intérêts, chaque versement doit être payé à la date d'échéance. Si un versement a été fait en retard cela entraîne une perte de privilège, tous les versements deviennent dus et des intérêts s'ajoutent quotidiennement au taux de 16 % par année. Vous pouvez effectuer votre paiement par Internet, par chèque, en argent comptant, dans toutes les caisses populaires ou d'économies Desjardins, les banques CIBC, Laurentienne, Montréal, Nationale, Royale, Scotia et TD Canada Trust. Aussi, le paiement par carte de débit (Interac) est disponible à l'hôtel de ville.

Municipal Taxes 2019

We would like to remind you that the 2nd installment of your 2019 municipal taxes is due by Monday, June 17th 2019. The 3rd installment is due by Monday, September 16th 2019. Please be sure your payment reaches us in time to avoid forfeiting the right to make installment payments and the daily interest charge of 16% per year. Payment may be made online, by cheque or cash at any Caisse Populaire or Économie Desjardins as well as the following banks: CIBC, Laurentian, Montreal, National, Royal, Scotia and TD Canada Trust. If you prefer to pay by interac, you must come to the Town Hall during normal business hours

Vous songez à faire des travaux de construction ou de rénovation ?

Soyez bien informé(e) en consultant nos fiches d'informations sur la réglementation en vigueur, ainsi que les procédures à suivre pour effectuer une demande de permis.

Thinking about construction or renovation works?

Be well informed by checking our regulatory information bulletins and the procedures to apply for a permit.





Photographie par
Brady Pelland

Nouveau site web

Nous vous invitons à visiter notre tout nouveau site web au www.lery.ca. Nous avons travaillé très fort afin de bonifier notre site internet et le rendre plus clair, plus agréable à consulter et surtout, nous nous assurons d'y insérer les informations pertinentes en lien avec tous les départements de la ville. Vous y trouverez entre autres, tous les formulaires et fiches d'informations pour faire une demande de permis pour rénovations, toutes les offres d'activités sportives, culturelles et de loisirs ainsi que tous les événements citoyens, les avis publics et toutes les informations relatives aux collectes de feuilles et branches. De plus, vous y trouverez un calendrier complet, regroupant toutes les dates à retenir. Allez y jeter un œil!

Cours de yoga

À la suite de l'important succès qu'a connu la session de yoga hivernale, nous vous annonçons le retour de l'activité pour la saison estivale.

Quand: Tous les mardis, de 19h30 à 20h45
Du 4 juin au 27 août
(Relâche les 23 et 30 juillet)

Où: À l'hôtel de ville

Inscription: À l'hôtel de Ville
(minimum de 12 participants)

Coût: 50\$ pour la session

Un cours d'essai est également possible le 4 et 11 juin, au coût de 7\$. Notez qu'il serait possible de s'inscrire entre 19h et 19h30.

Cours de Cardio-musculation

Le cours de remise en forme / Cardio-musculation est accessible aux femmes et aux hommes désirant se remettre en forme ainsi qu'aux sportifs plus confirmés. Ce cours est un entraînement à intervalles rythmé par la musique. Il s'agit d'un cours permettant de tonifier le corps par des exercices musculaires et cardiovasculaires.

Quand: Tous les jeudis, de 19h30 à 20h30
Du 6 juin au 22 août
(Relâche les 25 juillet et 1^{er} août)

Où: À l'hôtel de ville

Inscription: À l'hôtel de Ville
(minimum de 12 participants)

Coût: 50\$ pour la session

Un cours d'essai est également possible le 6 et le 13 juin, au coût de 7\$. Notez qu'il serait possible de s'inscrire entre 19h et 19h30.

Programme achat regroupé Treeazin

La Ville de Léry offre à ses citoyens, un programme d'achat regroupé du pesticide Treeazin (homologué au Canada contre l'agrile du frêne) permettant une baisse du coût de traitement des frênes. Les citoyens intéressés par ce programme devront s'inscrire en remplissant une demande en ligne ou en se présentant à l'accueil pour remplir le formulaire désigné à cet effet. En fonction du nombre de demande, la Ville sera en mesure de négocier un prix d'achat. Lorsque ce prix sera déterminé, les citoyens intéressés devront s'engager à effectuer le traitement en signant un deuxième formulaire, accompagné du paiement, avant la date limite d'inscription sans quoi les arbres ne seront pas traités à l'intérieur du contrat d'appel d'offre.

Group purchasing program for Treeazin

Ville de Léry wants to negotiate a group rate for the purchase of the pesticide Treeazin (approved in Canada to fight the emerald ash borer) which should reduce the unit cost of treatment of ash trees. Residents interested in participating must register by filling out a form (on-line or in person at Town Hall). The number of requests we receive will help us negotiate a better rate. When we have a confirmed price, those who registered will be contacted and will then have to commit to the treatment and prepay before treatment begins.

Renseignement / Information :

- Le service de l'urbanisme urbanisme@lery.ca
450 692-6861, poste 202
- Le Comité de Lutte contre l'Agrile du Frêne (CLAF) |
agrile@lery.cas

Nouveau contrôleur animalier sur le territoire

Depuis janvier 2019, la Ville a mandaté la SPCA Refuge Monani-Mo pour agir à titre de contrôleur animalier sur le territoire. Si vous avez des questions ou des plaintes relatives aux animaux sauvages ou domestiques, nous vous invitons à contacter directement le refuge au 514-443-2487 ou au 450-302-3415. Vous pouvez également consulter leur site internet au spcamonanimmo.com.

Veillez noter que la Ville est toujours en charge de l'octroi des médailles de chiens. Cette dernière est en vente à l'hôtel de ville au coût de 5\$ et est valide pour la durée de vie de l'animal.





Photographie par
Amélie Tanguay

Projet d'égouts et d'aqueduc avec protection incendies - Phase II

Tel que promis, voici les dernières nouvelles du projet d'égouts et d'aqueduc avec protection incendie phase II.

Soyez assurés que le travail autour de la réalisation de ce projet avance comme prévu. Nous sommes toujours en discussion avec le MAMOT dans le but de finaliser le 1^{er} protocole d'entente concernant ce projet. Par ailleurs, les appels d'offres étant terminés, nous pouvons confirmer que la firme GBI experts conseils a été sélectionnées afin de réaliser les plans et devis pour les travaux. De plus, les travaux d'arpentages étant maintenant terminés sur les artères principales, les arpenteurs s'apprêtent à effectuer le même travail sur les petites rues secondaires, les servitudes ainsi que sur les droits de passage. Ne vous étonnez donc pas de voir les arpenteurs sillonner le secteur avec leur équipement dans les petites rues privées, cela fait parti du processus.

Cette étape d'arpentage est essentielle afin de pouvoir déterminer l'emplacement prévu des conduites ainsi que des pompes principales et secondaires sur le territoire. Lorsque cette étape sera terminée, nous pourrons examiner les plans et déterminer de la faisabilité du projet ainsi que des coûts qui y seront reliés.

Dans le dossier des étangs aérés, les discussions vont bon train également. Rappelons qu'il est essentiel de procéder à l'agrandissement de ces étangs afin de pouvoir procéder aux travaux d'égouts dans la phase II. Pour le moment, la firme Tetra Tech travaille toujours à l'élaboration des plans et devis pour l'agrandissement de cette station d'épuration. Parallèlement, les discussions et les négociations avec les propriétaires promoteurs bénéficiaires sont toujours en cours afin de planifier le financement de la majeure partie de cet agrandissement.

Il est important de garder en tête que ces travaux d'envergure peuvent s'échelonner sur plusieurs années et qu'il est dans nos priorités de continuer de vous tenir informés de l'avancement des travaux le plus fidèlement possible.

Phase II - Project regarding sewers and water supply with fire protection

As promised, here is the latest update on the project regarding sewers and water supply with fire protection, phase II.

First, rest assured that the work on this project is moving forward as planned. We are still finalizing details of the project's memorandum of understanding with MAMOT. With the calls for tenders process complete, we confirm that the firm GBI experts-conseils has been retained to produce the plans and specifications for the work. Furthermore, with surveying finished on the main thoroughfares, the surveyors are now working on secondary streets, easements and rights of way. So don't be surprised if you see surveyors and their equipment on smaller, private streets; their job is a normal part of the process.

The surveying phase is crucial in determining the intended location of pipes, main pumps and sub-pumps throughout the territory. Once this phase is complete, we will examine those plans and determine the feasibility of the project and its costs.

Discussions are also proceeding well with regard to aerated ponds. Recall that it is essential to enlarge the ponds in order to be able to start the sewer work in Phase II. The firm Tetra Tech is currently developing plans and specifications for the expansion of the sewage treatment plants. At the same time, discussions and negotiations with interested promoters/owners are ongoing in order to plan the financing of the greater portion of the expansion.

It is important to keep in mind that these major works can take several years, and that it is our priority to continue to keep you informed of the progress of the work as accurately as possible.





NOUVEAU! – Souper en BLANC

Une nouveauté cette année sur le quai; Le souper en BLANC.

Nous vous invitons à assister à un magnifique concert sur le quai, avec comme décor le coucher de soleil à couper le souffle, comme nous en avons l'habitude au bout du quai municipal. Pour l'occasion et afin de nous plonger dans une atmosphère féérique, nous demandons à tous les spectateurs de s'habiller en blanc.

Cette année, nous recevrons le trio Blue Velvet qui se spécialise dans l'arrangement de pièces populaires, mêlant la douceur des couleurs jazz aux mélodies accrocheuses des succès radio. Laissez-vous emporter par leur univers unique, accueillant et velouté ! Vous pouvez vous procurer des billets au coût de 10\$, incluant le souper et le spectacle. Il y aura un bar à votre disposition. Faites-vite! Les places sont limitées.

NEW! Souper en BLANC (Dinner in White)

New this year on the pier: the Souper en BLANC.

You are invited to a magnificent live show on the pier, with a glorious sunset for a backdrop – a sight we always enjoy from that particular location! As we wish to create a magical atmosphere for the occasion, we ask that all spectators dress entirely in white.

This year's musical entertainment will be provided by the Blue Velvet trio, whose specialty is wonderful covers of pop hits and easy-listening jazz tunes. Let yourself be swept away by their suave, smooth and tuneful arrangements.

Tickets are \$10 and include the dinner and show. Alcoholic beverages will be available. But hurry! Places are limited.



Nouvelle apparence de l'hôtel de ville

Alors que nous n'avions pas effectué de travaux majeurs sur l'hôtel de ville depuis plus de 25 ans, nous sommes heureux et fiers de vous présenter la nouvelle apparence de notre hôtel de ville. En effet, tout au long de l'automne, nous avons procédé au changement des fenêtres en façade de la bâtisse, de même qu'au changement de la porte latérale menant au garage municipal, laquelle était défectueuse. De plus, comme vous avez pu le constater, le bâtiment en entier a bénéficié d'une nouvelle couche de peinture et d'un nouveau revêtement partiel, qui donne un vent de renouveau à ce bâtiment sur lequel les dernières rénovations ont eu lieu en 1996. Nous pouvons aussi y voir de nouvelles enseignes, un nouvel éclairage et, de l'intérieur, on peut y constater un nouvel habillage de fenêtres au goût du jour. Ces travaux viennent terminer le mouvement de renouveau que connaît notre bâtiment municipal depuis la rénovation des bureaux intérieurs réalisés en 2015- 2016.

New look for City Hall

After 25 years without any major renovation to the exterior of City Hall, we are pleased and proud to present the building's new look. Through the fall of last year, we changed the windows on the front of the building and replaced the defective side door leading to the municipal garage. Also, as you can see, the entire building has been given a fresh coat of paint and new partial cladding, resulting in a welcome facelift for a building that had not seen any significant work done to it since 1996. Inside, we installed new signage, lighting and modern window treatments. This work marks the last of the renovations undertaken to the municipal headquarters since we began refurbishing the office spaces in 2015.



Le baseball jr. sera de retour cet été!

Comme nous connaissons une augmentation importante du nombre d'inscription, nous avons dû revoir un peu la formule. En effet, depuis l'an passé, les joueurs sont séparés en trois catégories. Cependant, nous avons également voulu permettre aux jeunes de jouer un peu plus longtemps et nous avons donc revu l'horaire également. Cette année, les jeunes auront donc une heure et quart par semaine pour jouer, ce qui leur permettra un échauffement de 15 minutes avant de se disputer les matchs amicaux pour une durée d'une heure. Le nouvel horaire sera donc le suivant :

Lundi, 18h15 à 19h30 : atomes : 6-7 ans

Mardi, 18h15 à 19h30 : moustiques : 8-9 ans

Lundi, 19h15 à 20h30 : peewee : 10-14 ans

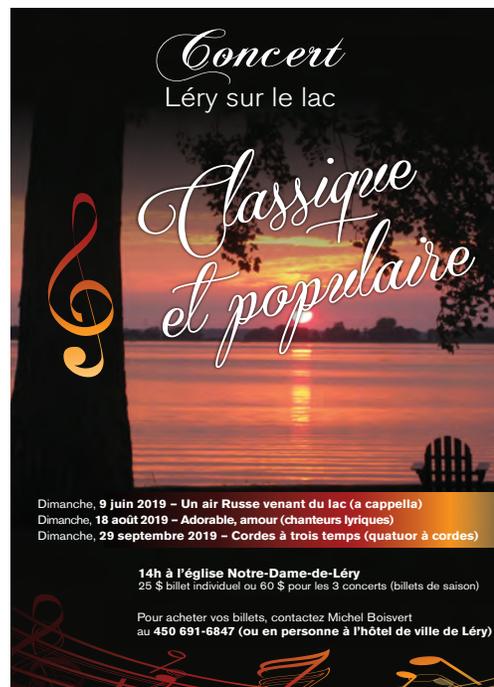
Nous vous invitons à venir encourager nos petits sportifs au parc Multifonctionnel!



Balle molle léry, en route pour une 5^e saison!

La ligue de balle molle Léry a entamé sa 5^e saison le 14 mai dernier. Cette ligue est composée de 8 équipes et se disputent des parties tous les mardis et jeudis entre 19h et 22h30, au parc Multifonctionnels.

De plus, la ligue de baseball organisée par le plombier Marc Desmarais dispute également des matchs amicaux tous les mercredis entre 19h30 et 20h30 sur le même terrain depuis la mi-mai et poursuivra jusqu'à la mi-septembre. Nous vous invitons à venir les encourager!



Embauche de nouveaux employés

À la suite du départ de Mme Andréanne Baribeau en décembre dernier, nous avons le plaisir de d'accueillir M. Oumar Dia, urbaniste. Ce dernier occupera le siège du Responsable du Service de l'urbanisme. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et nous souhaitons que M. Dia se plaira au sein de notre charmante ville. Nous en profitons également pour souhaiter bonne chance à Mme Baribeau dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

De plus, Mme Brind'amour a également quitté le service de la taxation en 2018. Nous avons donc le plaisir d'accueillir parmi nous Mme Diane Guigère, afin de tenir les rênes du Service de la taxation par intérim, à la suite de quoi nous procéderons à l'embauche des employés de façon permanente.

Reconnaissance des employés

En 2019, nous soulignons les années de service des employés suivants, qui travaillent pour la Ville de Léry :

- M. Daniel Gravel – Pompier – 15 ans
- M. Dale Stewart – Directeur Général et Secrétaire trésorier – 10 ans
- M. Éric Marchand – Pompier – 10 ans
- M. Hugo Villemure-Boude – Pompier – 10 ans



Photographie par
Bernard Prigent

Virage vert

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Ville de Léry entame un virage vert. En effet, les nombreuses préoccupations écologiques ne laissent pas nos élus indifférents, ce qui nous pousse à adopter de nouvelles habitudes écoresponsables.

Achat d'une voiture électrique

Le 14 février dernier, la Ville de Léry a procédé à l'achat d'une Nissan Leaf 2019 chez Automobile Julien à Beauharnois. Cette voiture de seconde main a été achetée au coût de 17 950\$. Cependant, une subvention au montant de 4000\$ nous a été versée de la part du gouvernement du Québec, dans le cadre du programme Roulez Vert. Ce véhicule sera à la disposition des employés municipaux, notamment de M. Daniel Lebrasseur, inspecteur municipal qui l'utilisera pour faire ses inspections ainsi que par Mlle Chloé Beaudoin-Lejour, coordonnatrice des loisirs, qui utilisera la voiture pour les achats en vue des événements et des activités sportives ainsi que pour la rotation des livres dans les boîtes à livres.

D'autre part, sachez que deux bornes de recharge ont été installées dans le stationnement de l'hôtel de ville, à l'extrémité droite. L'une d'elle servira à la recharge de la voiture de la ville, alors que la seconde est à la disposition des résidents et de leurs visiteurs souhaitant recharger leur véhicule électrique.

Réduction des bouteilles d'eau sur le territoire

Ayant récemment retiré la machine distributrice de bouteille d'eau de l'hôtel de ville, nous avons procédé à l'installation d'une fontaine d'eau à la disposition des employés municipaux. Les membres du conseil cesseront donc d'utiliser des bouteilles de plastique lors des assemblées et des verres d'eau seront mis à leur disposition afin qu'ils puissent les remplir.

De plus, lors des événements municipaux, il ne sera plus possible d'acheter de l'eau dans des bouteilles en plastique. En effet, des bouteilles réutilisables à l'effigie de la Ville de Léry seront en vente et vous pourrez les remplir à volonté dans une fontaine qui sera mise à la disposition des festivaliers.

Eau potable

L'eau potable que vous consommez provient d'un puits privé artésien? Savez-vous que durant la fonte des neiges ou lors de pluies abondantes, l'eau souterraine est davantage vulnérable à la contamination? En tant que propriétaire de puits, vous avez la responsabilité de vous assurer que votre eau est potable. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le site de la direction de santé publique de la Montérégie à l'adresse suivante: www.quebec.ca/environnement-et-ressources-naturelles





Photographie par
Luc Faubert

Virage vert

Retour des boîtes à livres

Vous avez certainement remarqué que les boîtes à livres ont repris place au travers de la ville, vous permettant ainsi un échange de livres avec vos concitoyens. Nous vous invitons également à y déposer des DVDs ainsi que des Blue rays.

Vous avez été nombreux à nous faire part de votre appréciation de ces outils d'échanges l'été passée et nous souhaitons continuer de vous offrir ce service cet été. Nous sommes heureux que cela vous plaise et soyez assurés que nous ferons la rotation des livres le plus régulièrement possible.



De plus, une feuille de suggestion a été installée à l'intérieur de chacune des boîtes à livres, vous permettant de nous indiquer quelles sont les lectures que vous préférez. Lors de notre tournée au travers les boîtes à livres, nous pourrions donc déposer des livres adaptées à vos préférences.

Nous vous rappelons que vous pouvez trouver des boîtes devant l'Église Notre-Dame-de-Léry, dans le stationnement de l'hôtel de ville, au coin du chemin du golf et du chemin du lac Saint-Louis, à l'entrée de la Presqu'île ainsi que devant le Centre Multifonctionnel Horizon. Notez qu'il y a également une boîte à livre située à la Maison de la famille, Station de l'Aventure.

Vos élus prennent acte face à l'urgence climatique

Invitation à la rencontre publique du 12 juin 2019, 19h30 dans la salle du conseil

À l'instar de plusieurs autres municipalités et à la suite de la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique (DUC), le conseil de ville de Léry veut être proactif et contribuer, à sa mesure, au développement durable et à la résilience urbaine.

Conscient qu'il faut plus que des mots, la première action du conseil est de mettre sur pied un comité consultatif en environnement (CCE) tel qu'annoncé à la séance publique du conseil municipal du 11 mars dernier.

Le but du CCE est de s'assurer que la Ville ait des actions structurées et conséquentes en matière d'environnement que ce soit au niveau de l'urbanisme, des mesures d'urgence, de la préservation des milieux naturels ou de la prise d'actions pour endiguer le gaspillage.

Le CCE, formé de 2 élus et de 5 citoyens, se réunira 6 fois par année. Il aura également un pouvoir d'influence auprès du conseil.

Nous sommes à la recherche des premiers membres du CCE. Nous vous invitons à nous faire valoir votre intérêt en envoyant un courriel à l'adresse info@lery.ca. Si vous avez un intérêt pour l'environnement de notre ville ou une formation/expertise relative à l'environnement, soyez un pionnier du CCE de Léry! Il nous fera plaisir de vous rencontrer le 12 juin prochain pour en discuter plus longuement.



Virage vert

Adoptez-le!

Brutus, votre nouveau compagnon organique

La MRC de Roussillon met en place la collecte obligatoire des matières organiques pour l'ensemble des 11 municipalités de son territoire.

Adoptez-le!

Au courant du mois d'août et septembre... Les immeubles visés par la première phase d'implantation, principalement les 6 logements et moins, recevront un bac brun, un bac de comptoir, un guide pratique de même qu'un calendrier des collectes. Le bac brun sera livré directement à votre résidence et il n'est pas nécessaire d'être présent lors de la distribution.

L'équipe verte de la MRC répond à vos questions!

Tout au long de l'été, l'équipe verte de la MRC ira à votre rencontre afin de répondre à vos questions. En plus de sillonner le territoire lors de la distribution des bacs, cette équipe sera également présente au Festi-Léry afin de répondre à vos questions.

Séances d'information

La MRC tiendra également 4 séances d'information en septembre dans les municipalités de Châteauguay, Saint-Constant et Candiac, vous trouverez les dates de ces séances sur le site web de la MRC.

Sortez-le!

Dès le 30 septembre...

Début de la nouvelle collecte des matières organiques et modification de la fréquence collecte de matière résiduelle. Avec le début de la nouvelle collecte des matières organiques, la collecte des déchets passera aux 2 semaines, et ce, à l'année. Prenez de bonnes habitudes dès le début en sortant votre Brutus régulièrement!

Calendrier des collectes

- **Été** (avril à novembre) – Chaque semaine.
- **Hiver** (décembre à mars) – Aux deux semaines
- **Consultez le calendrier à la dernière page du bulletin pour connaître le détail des collectes.**

Fériés – Les collectes ont lieu même les jours fériés, à l'exception du 25 décembre et du 1er janvier où la collecte est déplacée au samedi précédant ou suivant.

Nourrissez-le!

Matières acceptées Si vous répondez oui à l'une des trois questions suivantes, vous pouvez déposer la matière dans le bac brun.

1. Est-ce un résidu alimentaire?
2. Est-ce un résidu de jardinage?
3. Est-ce du papier ou du carton souillé par des aliments ayant servi à emballer de la nourriture?

Pour consulter la liste complète de ce qui est accepté et refusé dans le bac brun, visitez le site web de la MRC. Ceci-dit, un guide pratique sera distribué lors de la distribution des bacs bruns dans les domiciles.

Aucun sac de plastique!

Il est interdit de mettre tous les types de plastique, y compris les sacs biodégradables et oxobiodégradables. Seuls les sacs de papier sont acceptés.

Pour en savoir plus, visitez le Roussillon.ca/bacbrun.

Collecte spéciale de surplus de carton Vendredi le 5 juillet

- Placer le carton à 60 cm (2 pieds) du bac de recyclage, afin de ne pas nuire à la collecte robotisée.
- Carton seulement
- Retirer les sacs et les morceaux de styromousse des boîtes
- Ne pas les attacher ou les ficeler
- Défaire les boîtes trop volumineuses
- Éviter les charges trop lourdes (ne pas dépasser 25 kg ou 55 lb)
- Pour que vos boîtes soient ramassées, assurez-vous de mettre le tout en bordure de rue avant 7 h le matin de la collecte.

Info-collectes : 514 928-5227 | roussillon.ca/infocollectes



60 (2 pi)

Info-collectes

Communiquez avec l'équipe de la MRC de Roussillon pour toute question sur les collectes et problème avec vos bacs.

514 928-5227

ROUSSILLON.CA/INFOCOLLECTES

infocollectes@mrcroussillon.qc.ca



Virage vert

Attention aux déchets verts qui étouffent nos rivières!

Saviez-vous que les végétaux (résidus de tonte de gazon, feuilles mortes, branchages, résidus de jardins, etc.) jetés dans les cours d'eau polluent les rivières même s'il s'agit de déchets biodégradables? Leur décomposition dans l'eau contribue à une prolifération d'algues et de bactéries diminuant l'oxygène dans l'eau. Conséquence : détérioration de la flore et de la faune aquatique.

Si vous êtes un riverain, pratiquez donc l'herbicyclage en laissant vos résidus de tonte de gazon sur votre gazon! Ces résidus seront beaucoup plus profitables à votre gazon et votre voisin, le cours d'eau, vous donnera un bien meilleur coup d'œil.

Visitez le roussillon.ca/coursdeau pour en savoir davantage sur les bonnes pratiques à adopter pour garder les cours d'eau en bonne santé!

Les pesticides sont des contaminants

Tous les pesticides (insecticides, herbicides, fongicides, etc.), même à faible impact, sont nocifs. Ils entraînent la contamination de l'eau, de l'air et du sol, mais ont surtout un impact certain sur la santé à court, moyen et long terme, de tous, mais particulièrement sur celle des enfants, des personnes ayant un système immunitaire plus faible ou pour celle des animaux de compagnie. Leur utilisation est donc loin d'être inoffensive...

VIGILANCE

Les personnes faisant affaire avec un entrepreneur doivent s'assurer que ce dernier possède un certificat d'enregistrement de la Ville afin d'utiliser des pesticides, même ceux à faible impact, et y compris des engrais, sinon, elles sont en infraction, au même titre que l'entrepreneur (Règlement 222).

Avis aux citoyens

Pas de résidus domestiques dangereux (RDD) aux déchets!

Chaque année, des incidents parfois graves, se produisent lorsque des résidus domestiques dangereux (RDD), comme le chlore et les bonbonnes de propane, sont jetés.

Surveillez les symboles :



Redéfinir la notion de pelouse « parfaite »

Vous utilisez des pesticides dans le but d'avoir un gazon uniforme, mais savez-vous qu'il n'a rien de naturel?

La biodiversité rend le gazon résilient. Redéfinissez votre idée de « perfection » et éliminez les pesticides de nos vies.

Voici les gestes à retenir pour une écopelouse :

- **Action n° 1** | Encourager la biodiversité : semer du trèfle ou incorporer du thym dans la pelouse pour la rendre moins alléchante pour les vers blancs et les « mauvaises herbes ». Elle sera aussi moins exigeante en eau, en engrais et en efforts!
- **Action n° 2** | Maintenir la pelouse à une hauteur de 7,5 à 10 cm (3 à 4 po) pour empêcher la prolifération des « mauvaises herbes » et des insectes. Attendre qu'elle atteigne 10 cm (4 po) avant de la tondre et elle restera verte!
- **Action n° 3** | Herbicycler (laisser le gazon coupé au sol) c'est « retourner » au sol de 30 à 50 % de ses besoins en azote et maintenir un haut taux d'humidité pour nourrir les organismes responsables de la fertilité naturelle des sols et diminuer l'utilisation des engrais et de l'eau.
- **Action n° 4** | Arroser peu souvent, mais plus longtemps pour un arrosage en profondeur. Pour ne pas rendre la pelouse dépendante, évitez de l'arroser avant les sécheresses du mois de juin.
- **Action n° 5** | Aérer la pelouse, si le sol est compact, au printemps ou à l'automne, procéder à son aération à l'aide d'un appareil qui retire les carottes et laisser-sur-place pour contribuer à la santé du sol.
- **Action n° 6** | Nourrir le sol avec du compost pour améliorer la rétention d'eau et réduire les besoins en engrais. Broyer les feuilles à l'automne, à l'aide d'une tondeuse. Les vers de terre et autres organismes du sol s'occuperont de les recycler gratuitement en compost.
- **Action n° 7** | Planter la bonne plante au bon endroit. Là où la pelouse pousse difficilement, optez pour des plantes couvre-sol (pervenche, thym rampant, pachysandre, etc.) ou des aménagements de vivaces adaptés aux conditions.



Dans la ville

Concours de dessin de Noel

Dans le but d'envoyer une carte de Noel originale à tous nos résidents accompagnant le calendrier, nous avons organisé un concours de dessin de Noël parmi les jeunes de la ville. Nous vous présentons quelques-unes de ces œuvres d'arts et nous profitons de l'occasion pour féliciter le jeune Jager Bowmer, 6 ans, pour son magnifique dessin qui a remporté le concours.



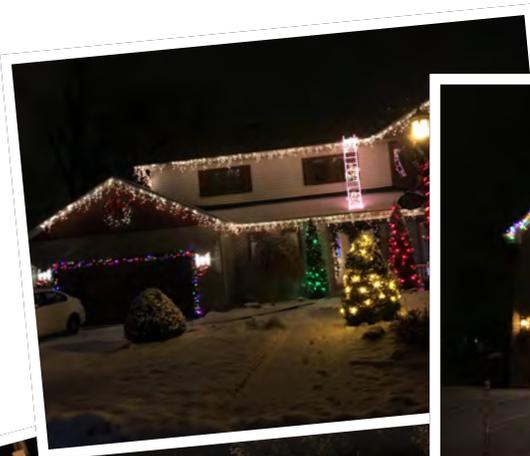


Dans la ville

Concours de décoration de maison de Noël

En décembre dernier, nous avons sillonné les rues afin de dénicher les maisons les mieux décorées pour Noël. Voici quelques-unes des maisons qui ont attiré notre attention. Nous en profitons pour féliciter M. Pierre Tranquille qui a mis beaucoup d'effort dans la décoration de sa maison cette année! Merci à tous d'avoir participé, c'est si agréable de voir notre belle ville aussi bien décorée.

Gagnant: Pierre Tranquille





Entreprise locale

Dairy Queen

1083 Boulevard de Léry, Ville de Léry, Québec, J6N 1B9
No. de téléphone : 450 692-6827

Hier...

Ouvert en 1957, le Dairy Queen de Léry est l'un des plus vieux commerces toujours en opération sur le territoire de la Ville de Léry. À l'époque, Mme Marguerite Burns en était propriétaire et elle se souvient que les déclinaisons de desserts glacés qu'on peut se procurer aujourd'hui n'étaient pas toutes disponibles. De plus, on pouvait acheter un petit cornet pour aussi peu que 0,10 cents. Le dessert le plus populaire à l'époque était la fameuse banane à split et ce dernier ne coûtait que 0,49 cents.



Aujourd'hui...

D'aussi loin qu'elle ne se souvienne, Annie Dufour venait manger des petits cornets au Dairy Queen de Léry pratiquement à chaque semaine durant l'été avec sa famille, elle en parle d'ailleurs comme étant "son Dairy Queen d'enfance". Ce n'est que plusieurs années plus tard, en janvier 2010 qu'elle et son conjoint, M. Patrick Barriault ont acheté le commerce de Mme Lyne Doucet et M. Alain Gauthier propriétaires depuis plusieurs années. Menée par l'envie de relever de nouveaux défis, Annie quitte son emploi en comptabilité afin de se consacrer à l'opération de son commerce de crème glacée. Le Dairy Queen de Léry est en opération du mois de mars au mois de septembre et on y compte huit employés en période estivale. Pour la majorité d'entre eux, il s'agit simplement d'un emploi étudiant. De plus, la moitié de ces jeunes employés sont des résidents de Léry.

Chaque année, le Dairy Queen participe à la fête familiale de Léry en commanditant les délicieuses sandwiches à la crème glacée que nous distribuons gratuitement à tous les visiteurs. De plus, chaque semaine durant l'été, les jeunes du Club nautique Woodlands viennent s'y rafraîchir à tour de rôle et y dégustent un dessert glacé par semaine.

Nous vous invitons à les visiter du lundi au dimanche de midi à 21h30.





Local business

Dairy Queen

1083 Boulevard de Léry, Town of Léry, Québec, J6N 1B9
 Phone number: 450 692-6827

Yesterday...

Opened in 1957, Léry's Dairy Queen is one of the oldest businesses still in operation on the territory of the Town of Léry. At the time, Marguerite Burns was the owner and she remembers that the frozen desserts that can be purchased today were not all available. Plus, you could buy a small cone for as little as 0.10 cents. The most popular dessert at the time was the famous banana split, which only cost 0.49 cents.

Today...

As far as she can remember, Annie Dufour would come with her family and eat little cones at the Léry Dairy Queen practically every week during the summer. She also talks about it as "her childhood Dairy Queen". It was not until many years later, in January 2010, that she and her husband, Patrick Barriault, bought the business from Lyne Doucet and Alain Gauthier, who had been the owners for several years. Driven by the urge to take on new challenges, Annie left her job in accounting to devote herself to running her ice cream business. Léry's Dairy Queen is open from March to September. There are eight employees in the summer months and for most of them, it is a student job. In addition, half of these young employees are residents of Léry.

Every year, Dairy Queen participates in the Léry family festival by sponsoring the delicious ice cream sandwiches that we distribute for free to all visitors. In addition, every week during the summer the young people of the Woodlands Nautical Club come in turn to refresh themselves and enjoy a frozen dessert.

We invite you to visit them Monday to Sunday from noon to 9:30 pm.





Notre communauté

Souper des bénévoles

Samedi le 13 octobre dernier avait lieu, au Club de golf Belle Vue, le souper de reconnaissance annuel pour les bénévoles, les gens qui s'impliquent de différentes façons dans la ville ainsi que les employés. Au son de la musique du merveilleux trio Lady Rouge, nous avons pu remercier le groupe de bénévoles hors pairs qui s'implique auprès de sa ville et qui rend les activités possibles et aussi amusantes. Nous avons également profité de l'occasion pour remercier certains de ces bénévoles avec une mention spéciale; Ghislaine Campeau, Louis-Marie Montpetit, Sandra Longin, Émilie Gendron, Diane Gendron, nous tenons à vous remercier pour votre grande implication.



Halloween à Léry!

Pour l'Halloween, fidèles à nos habitudes, nous nous sommes installés dans le Parc de la Presqu'île Asselin afin de distribuer des friandises aux jeunes Léryverains et du café à leurs parents. Le Club Optimiste avec leurs traditionnelles brochettes de bonbons et les pompiers de la Ville de Léry étaient également présents, pour le plus grand bonheur des enfants. Ce sont quelques 200 jeunes qui sont venus parcourir la Presqu'île malgré la petite pluie qui tombait.



Bénévoles

Nous désirons profiter de l'occasion pour remercier les nombreux bénévoles qui s'impliquent tout au long de l'année et qui nous permettent d'offrir des activités aussi agréables à nos citoyens. De plus, nous vous invitons, si vous désirez vous impliquer lors de ces événements, à communiquer avec la coordonnatrice des loisirs, Chloé Beaudoin-Lejour au cblejour@lery.ca ou encore par téléphone au 450-692-6861, poste 230.



Notre communauté

Salon des arts

L'édition 2018 du Salon des Arts fut, encore cette année, un réel succès. Les 33 exposants présents pour y présenter leurs œuvres ont attiré plus de 200 visiteurs qui ont pu y faire quelques achats de cadeaux de Noël pour leurs proches. Cette exposition a lieu à chaque année au début novembre et nous avons la chance d'y découvrir les talents de nos artisans locaux. Nous désirons remercier tous les artistes de leur participation ainsi que le comité culturel et les bénévoles pour leur grande implication sans laquelle, nous ne pourrions malheureusement pas vous offrir un aussi bel événement.



Nous sommes heureux de vous annoncer que l'édition 2019 du Salon des Arts de Léry aura lieu au Club de golf Belle Vue, les samedis 9 et dimanche 10 novembre. Ce déménagement nous permettra d'accueillir plus de 55 exposants, soit près du double par rapport à l'an passé. L'exposition prendra place dans le hall, dans la verrière ainsi que dans la belle et grande salle de réception au cachet unique.

Prenez note que les inscriptions sont maintenant ouvertes, et ce, jusqu'au 25 juin. Nous vous invitons donc à communiquer avec Chloé Beaudoin-Lejour, coordonnatrice des loisirs par courriel à culture@lery.ca ou encore par téléphone au 450-692-6861, poste 230. Nous pourrions vous faire parvenir toutes les informations ainsi que le formulaire à remplir afin de soumettre votre candidature. Sachez qu'une priorité est accordée aux artisans de la Ville de Léry, mais que nous désirons aussi offrir la plus grande variété de produit possible.





Notre communauté

Noel des enfants

Dimanche le 9 décembre dernier, la salle du Club de golf Belle Vue a pris des airs de fête pour recevoir les quelques 120 enfants venus rencontrer le Père Noël. Chacun d'eux a pu repartir avec un cadeau et s'asseoir sur le Père Noël pour prendre une photo avec ce dernier. Bricolages, maquillage, collations et spectacle de magie étaient au rendez-vous, pour le plaisir des petits comme des plus grands.



Concert du Chœur en Fugue

Les douces mélodies du Chœur en Fugue sont venues bercer les résidents présents au concert de Noël dans l'Église Notre-Dame-de-Léry, le 15 décembre dernier. La formation de 60 chanteur a su charmer le public Léryverain avec ses chants teinté de jazz.



Guignolée

Nous désirons remercier tous les gens qui ont généreusement donné ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui se sont impliqués lors de la dernière édition de la guignolée organisée par la Saint-Vincent-de-Paul le 2 décembre 2018. Les paniers étaient bien remplis de denrées ainsi que de jouets et la distribution a pu se faire entre le 14 et le 18 décembre.





Photographie par
Luc Faubert

Chasse aux cocos de Pâques 2019

Malheureusement, en raison de la pluie, les activités entourant la fête de Pâques ont non seulement changé de date, mais également d'emplacement. En remplacement de la chasse aux œufs dans le parc, nous avons organisé une série de simples épreuves dans la salle Adolphe-Leduc afin de permettre aux enfants de se mériter quelques petits œufs en chocolat.

Nous avons fait chanter et courser les jeunes de différentes façons, avant de leur proposer un jeu de l'âne, adapté pour le thème de Pâques. Les jeunes ont eu beaucoup de plaisir malgré les petits changements et tous étaient très contents de repartir avec leur chocolat et leur petit berlingot de lait ou de lait au chocolat.

Tournoi de golf sur le lac

Le 23 février dernier avait lieu, sous le soleil et la chaleur, le Tournoi de golf sur le lac du Club optimiste de Léry.

L'événement a su attirer près de 120 personnes et a permis d'amasser 4000 \$ qui permettront à des enfants de prendre part à différentes activités ainsi que de permettre au camp de jour d'offrir de belles activités.

Le Club tient à remercier tous les participants qui ont fait de cette activité un véritable succès!

On se donne rendez-vous pour l'édition 2020 le 22 février prochain!





Notre communauté

Mois de l'activité physique

Dans le cadre du mois de l'activité physique, la Ville de Léry a invité tous les jeunes Léryverains à participer aux heures sportives. En effet, tous les lundis, mardis et mercredis des activités sportives ont été organisées pour les jeunes et leurs parents. Du soccer, du hockey, du basket-ball et du volley-ball de façon récurrentes ainsi que de la zumba, un combat d'épées-mousse, une initiation au golf ainsi qu'une séance de yoga parents-enfants de façon sporadique ont su faire bouger une cinquantaine de jeunes.

Nous désirons encore une fois remercier les bénévoles qui sont venus entraîner nos jeunes tout au long du mois de mai, ainsi que le Club de Golf Belle Vue pour l'activité de golf.

Semaine de la littérature

Dans le cadre de la semaine de la littérature, nous avons organisée l'heure du conte à la Ville de Léry. En effet, dimanche le 28 avril, une dizaine de jeunes sont venus écouter les histoires des 101 dalmatiens et de Bambi, racontés par une bénévole dévouée. Nous sommes heureux d'avoir instauré cette nouvelle activité et nous espérons réessayer l'expérience l'an prochain.



Bon à savoir

Photographie par
Luc Faubert

Pannes de courant

Si votre service est interrompu ou si vous voyez un poteau brisé, un arbre tombé, ou tout autre problème pouvant affecter le service d'électricité, vous devez communiquer directement avec le service à la clientèle d'Hydro-Québec au 1 800-790-2424. Lors de l'appel, ils vous informeront du délai approximatif avant le rétablissement du service. Il est inutile de téléphoner à l'hôtel de ville car nous n'avons aucune information concernant les délais ou les raisons concernant les pannes de courant. Pour plus d'informations, consultez le site web d'Hydro-Québec au www.hydroquebec.com

Travaux sur les rives

Si vous envisagez faire des travaux sur les rives, le littoral du lac Saint-Louis ou en plaine inondable, il est important de vérifier auprès du Service de l'urbanisme quelles sont les dispositions des règlements d'urbanisme qui s'appliquent à votre propriété. La réglementation municipale est basée sur la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Pour obtenir plus d'informations sur cette politique établie par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, visitez le site Internet suivant : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/index.htm> ou renseignez-vous auprès du Service de l'urbanisme de la Ville de Léry.

Feux à ciel ouvert

Selon le règlement numéro 2007-390, il est interdit, en tout temps et sur tout le territoire de la municipalité, de brûler du bois traité ou recouvert de peinture, de teinture, etc., des herbes, des feuilles mortes, des ordures ménagères, des pneus, des bardeaux d'asphalte, des produits formés ou contaminés par le goudron, les plastiques, la colle, le caoutchouc, les solvants ou tout autre produit polluant.

Quiconque contrevient à l'une des dispositions du règlement commet une infraction et est passible, s'il s'agit d'une première infraction, d'une amende minimale de 100 \$ et maximale de 1 000 \$ pour une personne physique, et d'une amende minimale de 200 \$ et maximale de 2 000 \$ pour une personne morale.

Pensez-y avant d'appeler le service 911 pour vous plaindre d'un feu à ciel ouvert qui, en réalité, n'est pas nuisible. Une intervention des pompiers de la Ville de Léry coûte un minimum de 1 000 \$ aux contribuables.

Abris temporaires (abris d'autos d'hiver)

Nous vous rappelons que les abris temporaires (abris d'autos d'hiver) ne sont plus autorisés depuis le 15 avril.

Lumières de rues

Si vous remarquez qu'une lumière de rue est brûlée, toujours allumée ou intermittente, s.v.p. veuillez nous aviser en téléphonant au 450 692-6861, poste 208. Un électricien est mandaté pour effectuer les réparations environ quatre à cinq fois par année. Les jardins de la Ville de Léry

N'oubliez pas que nous sillonnerons les rues afin de déterminer les plus beaux aménagements extérieurs de la ville, préparez votre jardin!

Peut-être vos efforts seront-ils soulignés par l'installation d'une pancarte dans vos platebandes au mois de juillet.

Chiens - Ville de Léry

La Ville de Léry exige que tous les chiens soient enregistrés et vous devez obtenir une licence. La licence pour votre chien coûte 5 \$ et est valide pour la durée de vie de l'animal. Vous pouvez obtenir la licence à l'hôtel de ville durant les heures de bureau.

Il faut se rappeler que :

- Il est interdit de garder plus de 2 chiens sur un terrain ou dans une unité de logement.
- Il est interdit de laisser aboyer un chien.
- Tout chien doit être maintenu en laisse lors de ses balades.
- Vous devez garder votre chien sur votre propriété et de manière à ce qu'il ne puisse en sortir et errer dans les rues.

Pour toute plainte, vous devez contacter le service de police au 450-698-1331.

Ventes de garage

Avec la venue du printemps arrive également le temps du grand nettoyage. Certains d'entre vous voudront peut-être effectuer une vente de garage. Le règlement numéro 2011-411 permet deux ventes de garage sans frais par année :

- 1er et 2 juin 2019
- 31 août, 1er et 2 septembre 2019

En cas de pluie, ou cause exceptionnelle, la tenue des ventes de garage sans frais pourra être reportée à la fin de semaine suivante.

Si vous planifiez une vente de garage en dehors de ces dates, un permis vous sera nécessaire (20\$ / jour).

Pour plus d'information, informez-vous en téléphonant au 450 692-6861, poste 208.



Bon à savoir

Photographie par
Karine Faubert

Permis et certificats d'autorisation

Nous vous rappelons qu'un permis ou un certificat d'autorisation est nécessaire avant d'effectuer les travaux suivants :

- Construction, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal
- Démolition d'un bâtiment principal ou accessoire
- Réparations (toiture, changement de portes et de fenêtres, etc.)
- Balcon, galerie, perron
- Patio
- Véranda
- Garage isolé, attenant, incorporé
- Remise
- Clôture et muret
- Remblai et déblai
- Piscine creusée, hors terre, démontable
- Abattage d'arbres
- Installation sanitaire
- Ouvrage de captage des eaux
- Lotissement
- Quai

La liste des travaux nécessitant un permis ou un certificat d'autorisation n'est pas exhaustive. Veuillez vous assurer que le projet que vous désirez entreprendre ne nécessite pas d'autorisation avant de débiter les travaux. Vous pouvez vous référer au Règlement sur les permis et certificats numéro 2016-454 disponible sur le site Internet de la Ville ou vous renseigner auprès du Service de l'urbanisme.

Pour obtenir un permis ou un certificat d'autorisation, il est très important de compléter et signer le formulaire de demande de permis adéquat, selon le type de travaux que vous désirez entreprendre. Les formulaires sont disponibles à l'hôtel de ville ou sur le site Internet de la Ville au www.lery.ca. Vous pouvez également en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@lery.ca. Toutes les informations et documents demandés dans ce formulaire sont essentiels pour l'émission du permis ou du certificat d'autorisation.

Veuillez prévoir un délai minimal de 30 jours pour l'étude du dossier, et ce, à partir du dépôt de la demande ou des compléments d'information. De plus, avec l'entrée en vigueur des nouveaux règlements d'urbanisme, certains types de travaux peuvent nécessiter un délai supplémentaire avant l'émission du permis ou du certificat d'autorisation. Par exemple, en vertu du Règlement de PIIA numéro 2016-455, les travaux de rénovation ou de construction neuve exécutés sur les propriétés situées dans certains secteurs du territoire de la Ville doivent faire l'objet d'une analyse effectuée par le

Comité consultatif d'urbanisme et doivent être approuvés par le Conseil municipal.

Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée et non selon leur nature.

Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme par courriel à : urbanisme@lery.ca ou par téléphone au : 450 692-6861, poste 202.

Service de collecte des branches

Les branches sont ramassées deux fois par mois : le 1er mardi et le 3e mardi du mois. La collecte des branches se fera du 7 mai au 5 novembre 2019 (sauf le 29 octobre). Le Service des travaux publics ne passera qu'une seule fois dans les rues publiques pendant les collectes.

Procédure à suivre :

- Déposer les branches en bordure de la rue avant 7 heures a.m.
- Placer le tronc des branches (2" de diamètre maximum) face à la rue publique.
- S'assurer que les branches sont dégarnies de ficelle ou autre.

Ce qui est refusé :

- Les branches garnies de feuilles ou de gazon.
- Les branches d'un arbre qui a été abattu par un émondeur : le propriétaire qui a obtenu un permis d'abattage est responsable de la disposition des branches.

Collecte spéciale de surplus de carton – Vendredi le 5 juillet 2019

- Placer le carton à 60 cm (2 pieds) du bac de recyclage, afin de ne pas nuire à la collecte robotisée.
- Carton seulement
- Retirer les sacs et les morceaux de styromousse des boîtes
- Ne pas les attacher ou les ficeler
- Défaire les boîtes trop volumineuses
- Éviter les charges trop lourdes (ne pas dépasser 25 kg ou 55 lb)
- Pour que vos boîtes soient ramassées, assurez-vous de mettre le tout en bordure de rue avant 7 h le matin de la collecte.

Info-collectes : 514 928-5227 | roussillon.ca/infocollectes

qui pourraient aider la police dans une enquête, s'il-vous-plaît laissez les détails sur la ligne info confidentielle au 450 698-3229 ou par courriel au : ic@police.chateauguay.ca

Bon à savoir / Good to know

Politique pour le remboursement des services de loisirs

La politique de remboursement pour les services de loisirs est offerte aux jeunes résidents de la Ville de Léry âgés de 0 à 17 ans inclusivement. La Ville de Léry autorise le remboursement d'un montant maximal de 200 \$ par enfant, par année civile. Une demande de remboursement rétroactif ne peut être effectuée que pour une (1) année (calendrier) antérieure.

Le formulaire de demande de remboursement est disponible à l'hôtel de ville.

En ce qui a trait au support au programme d'intégration de camp de jour, pour les enfants de 0 à 17 ans inclusivement ayant des besoins particuliers en raison de leurs incapacités et qui seront inscrits à un camp de jour à l'été 2019, la ville pourra allouer une aide financière maximale de 2 000 \$ par enfant.

Pour plus d'information, veuillez téléphoner au 450 692-6861, poste 208.

Les frais de bibliothèque sont remboursés pour les personnes âgées

Si vous êtes un résident de la Ville de Léry âgé de 65 ans et plus et utiliser les services d'une bibliothèque, vous êtes admissible à un remboursement de vos frais jusqu'à un montant de 65 \$ par année. Le formulaire de demande de remboursement est disponible à l'hôtel de ville.

Piscine du Club Nautique Woodlands

Le Club nautique Woodlands ouvrira de nouveau la piscine cet été, du 25 juin au 18 août, pour tous les résidents de la Ville de Léry les soirs de semaine (de 17 à 20 heures) et les week-ends (de midi à 20 heures).

Deux maîtres nageur seront sur place, par contre seulement les enfants de 12 ans et plus pourront nager sans la surveillance d'un adulte. Si la température est inférieure à 22 ° C ou en cas de pluie, la piscine sera fermée et il n'y aura aucun accès au terrain.

De plus, le Club nautique permettra aux résidents de la Ville de Léry de louer leurs kayaks durant les week-ends de midi à 20 heures. Les frais seront de 10 \$ pour deux heures et vous devrez laisser une pièce d'identité (permis de conduire, carte d'assurance maladie) durant votre sortie en kayak.

Ligne info confidentielle

Recyclage

Piles usagées – Elles peuvent être déposées dans les boîtes de collectes spéciales situées à l'extérieur, devant la porte d'entrée de l'hôtel de ville.

Produits électroniques - Vous pouvez disposer de vos produits électroniques en les déposants à côté du conteneur situé à l'arrière de l'hôtel de ville.

La police aimerait vous rappeler que :

Le système de messagerie vocale confidentielle vous permet de signaler une situation que vous croyez être suspecte, mais ne nécessite pas une intervention. Si vous avez des informations qui pourraient aider la police dans une enquête, s'il-vous-plaît laissez les détails sur la ligne info confidentielle au 450 698-3229 ou par courriel au : ic@police.chateauguay.ca

Temporary Car Shelters

Remember that all temporary car shelters must be dismantled since April 15th.

Street Lights

Every effort is made to ensure our streets lights are working. However, if you see one that is burned out or not working properly, please call the Town Hall at 450 692-6861, x 208.

Power Outages

To report a power failure, please call 1-800-790-2424.

You need to advise Hydro-Quebec's customer service when your service is interrupted or you see a broken pole, fallen tree, or any other problem that affects the delivery of electricity. When you place the call, they will inform you of the approximate time you will have to wait for service. Unfortunately we cannot speed up the repairs, so calling Town Hall will not change anything.

For further information, please consult their website at www.hydroquebec.com

Shoreline Work

If you plan to work along your shoreline, the river banks, or the flood plain, please consult with the Urban Planning Department prior to starting any work. There may be municipal regulations that are applicable to your property. These regulations are based on the Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. For more information, please contact the Urban Planning Department at 450 692-6861, ext 202 or by email at urbanisme@ville.lery.qc.ca.

You may also visit the website of the Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs at www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/index.htm



Photographie par
Renée Himbault

Good to know

Open Fires

It is strictly prohibited to burn any polluting material such as painted or treated wood, grass, dead leaves, household waste, tires, roofing shingles, plastics, tar products, or solvents. Fines for non-compliance vary between \$100 and \$2,000. You may, however, burn wood at a recreational fire provided that neighbors are not unduly inconvenienced.

Please think carefully before calling 911 to report a recreational fire. Any intervention by the Ville de Léry firefighters costs taxpayers at least \$1,000.

Permit Applications

We remind you that a permit or a certificate of authorization is required BEFORE starting any home or property improvement project. To obtain a permit or certificate of authorization, it is critical that you properly complete the permit request form. The form is available at Town Hall or by email at urbanisme@ville.lery.qc.ca. Please ensure that you have answered all questions to avoid delays in issuing the permit. In most cases a Certificate of Location must be attached to your request. Please allow several days for the issuance of a permit, however, the municipal inspector has up to 30 days to study the file, once all the information has been received. Requests are treated in order of receipt and not by category.

For more information, please contact the Urban Planning Department at 450 692-6861, ext 202 or by email at urbanisme@ville.lery.qc.ca.

Tree Cutting

You must obtain a permit before cutting down any tree on your property. You will be asked to justify your request to remove a tree. For example, is the tree dead or diseased? Is it dangerous to the health and safety of citizens? Is it a nuisance? Or, is it preventing work from being done?

For more information, please contact the Urban Planning Department at 450 692-6861, ext 202 or by email at urbanisme@ville.lery.qc.ca.

Also, you will need an additional permit to cut down an ash tree

Library Fees covered for Léry seniors

If you are at least 65 years of age and you belong to a public library, you may bring your receipt for the fees you paid along with proof of residence and proof of birth to the Town Hall. We will reimburse your fees up to a maximum of \$65. The reimbursement form is available at Town Hall.

Dog License

Ville de Léry requires that all dogs be licensed. A Dog License costs \$5.00 and is valid for the life of the animal. You may obtain the license at Town Hall during normal business hours.

If you are a dog owner, please note the following regulations:

- Only to two dogs per household;
- Dogs must be on a leash when you take them out for a walk;
- Dogs must be contained on your property;
- Continuous barking is prohibited

For all complaints about dogs in Ville de Léry please contact the Police at 450-698-1331.

Branch Collection

Branches will be picked up and shredded twice a month on the 1st and 3rd Tuesdays of each month from May 7th until November 5th, 2019 (with the exception of October 29th). Our public works truck will only pass once each day, so please note the following procedure to ensure that your branches will be picked up:

Make sure your branches are at the side of the road by 7 a.m.

- Place the larger end (2" diameter maximum) of the branches facing the road;
- Branches will not be picked up if:
- Mix leaves or grass clipping are with the branches
- Branches are tied with wire, string, etc.
- You hired a tree pruning service; you are responsible for removing/recycling the branches.

Special cardboard collection on Friday, July 5th, 2019

- Only cardboard is accepted: please remove any plastic bags or styrofoam from boxes.
- Please put your cardboard next to your recycle bin, not in it.
- Place cardboard at least 2 feet from the recycling bin so as not to impede the regular mechanized collection.
- Do not tie the cardboard together with string or other material.
- Collapse all large cardboard boxes to avoid any heavy loads (e.g. do not fill a refrigerator box with scraps of cardboard).



Good to know

Garage Sales

Summer is around the corner and some of you might want to plan a big spring clean-up.

You may have two free garage sales per year with no permit required:

- June 1st & 2nd
- August 31 st, September 1st and 2nd

In the event of rain or other extenuating circumstance, these sales may be rescheduled to the following weekend at Ville de Léry's discretion.

If you are planning a garage sales on another date than then one mentioned above, a permit will be required. Permit available at Town hall.

For more information, please contact us at 450-692-6861, ext 208.

*Everyone must comply with the rules and regulations in place available at town hall

Leisure activities reimbursement

The policy for reimbursement of recreational services is offered to young residents of Ville de Léry aged 0 to 17 years. Ville de Léry allows a maximum reimbursement of \$200 per child per calendar year. A retroactive reimbursement request may only be effected for the previous calendar year.

The reimbursement form is available at Town Hall.

We have also allocated financial assistance to help defray the cost of summer camp for children with special needs. If other subsidies do not cover the full cost, you may claim up to a maximum rebate is \$2,000 per child per year.

For more details on admissibility, please contact the Town hall at 450 692-6861, ext 208

Woodlands Yacht Club

Woodlands Yacht Club will once again open the swimming pool to Léry residents, from June 25th to August 18th, every evening (from 5 to 8 pm) and on weekends (from 12 to 8 pm). A lifeguard will be on duty, but children must be at least 12 years old to swim without adult supervision. If the weather dips below 22°C or in the case of rain, the swimming pool will be closed with no access to the grounds.

Also, the Yacht Club will rent out their kayaks to Léry residents every weekend (from noon until 8 pm). The fee will be \$10 for

2 hours and you will need to leave proof of residence and a piece of id (driver's license, Medicare card) while you are out in the kayak. If you are under 18 years of age, an adult will need to sign a waiver.

Info confidentielle

Please report any suspicious situation that does not require immediate police intervention. You may leave the details on the Info confidentielle voice mail at 450 698-3229 or by email at ic@police.chateauguay.ca

Recycling

Used batteries and ink cartridges – May be dropped off in the special collection boxes located in the Town Hall lobby.

Electronics – You may dispose of any electronic products by placing them beside the container located behind the Town Hall.

Janvier 2019 January

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février 2019 February

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars 2019 March

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril 2019 April

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai 2019 May

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin 2019 June

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet 2019 July

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août 2019 August

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre 2019 September

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre 2019 October

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre 2019 November

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre 2019 December

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Matières organiques

Tous les lundis du 30 septembre au 25 novembre et un lundi sur deux à compter du 25 novembre

Organic materials

Every Monday from September 30th (1st Monday out of 2nd from November 25th)

Ordures ménagères et objets lourds

Tous les mercredis jusqu'au 2 octobre et un mercredi sur deux à compter du 2 octobre

Garbage and heavy objects

Every Wednesday until October 2nd and every two weeks from October 2nd

Recyclage

Tous les vendredis

Recycling

Every Friday

Collecte de branches

Le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois du 7 mai au 5 novembre

Branch Collection

1st and 3rd Tuesday of each month from May 7th until November 5th

Ventes des garage

1 et 2 juin / 31 août,

1 et 2 septembre

Garage Sales

June 1st-2nd / August 31st,
September 1st-2nd

Collecte de feuilles

Du 6 au 24 mai

Leaf Collection

From May 6th to May 24th

Séances du Conseil

Le 2^e lundi de chaque mois

(sauf octobre (3^e mardi))

Every 2nd Monday of each month (except 3rd

Tuesday of October)

Gestion des matières résiduelles - Ligne info-collecte : Il existe un service de première ligne pour répondre à toutes les plaintes et questions concernant les ordures ménagères et le recyclage. Que ce soit pour des ordures non ramassées, un bac de recyclage non vidé, un bac de recyclage brisé, ou toute autre plainte, vous devez communiquer directement avec la ligne info-collecte en téléphonant au **514-928-5227** et en précisant votre nom, votre numéro de téléphone et votre adresse en indiquant la ville.

Waste Management: If your garbage is not picked up, a recycling bin not emptied, or you want to report a broken bin, there is one number to call for all complaints. Please call the Info-Collect Hotline at **514-928-5227**. You will be asked for your name, phone number, street address and town.